

# L'ÉQUATION *DISCIPLINAIRE* DES SCIENCES HUMAINES PARADIGME OU PROBLÈME POUR UNE ÉPISTÉMOLOGIE VRAIMENT HISTORIQUE ?

**Claude Blanckaert**

(CNRS - Centre Alexandre Koyré)

## LA DISCIPLINE AU QUOTIDIEN : ÉTAT DES LIEUX

Le système *disciplinaire* est un mode d'organisation fonctionnelle de la recherche contemporaine lié notamment à l'enseignement supérieur. Nombre d'épistémologues nous en livrent une définition conventionnelle, « stipulative » (cf. Hempel, 1972, p. 134-137), qui insiste à la fois, et sans plus de hiérarchie, sur ses composantes cognitives et techniques, ses pratiques codifiées et ses orientations didactiques. L'arbitrage des études récentes porte en effet sur des analyseurs immédiatement objectivables, de caractère soit institutionnel (le descriptif des revues, la prosopographie des sociétés savantes, la transformation des chaires universitaires et des musées, la création des laboratoires, etc.), soit théorique : l'appareil conceptuel et méthodologique, la nature des questions posées, ce qui fait preuve ou non dans un contexte donné, les traditions de recherche ou, pourquoi pas, le « paradigme » dominant que Thomas Kuhn (1972, p 215), incidemment, proposait en 1969 de rebaptiser « matrice disciplinaire »...

Le vocabulaire « neutre » des disciplines et des « savoirs » a depuis deux ou trois générations supplanté les « grands récits » de l'ancienne histoire des idées, les *Big Pictures* à vocation métahistorique qui tenaient la Science pour une activité transcendante de l'esprit. On a ainsi envisagé les dispositifs scientifiques dans leurs vraies coordonnées matérielles et symboliques afin de construire, comme le proposait Dominique Pestre (1995, p. 495), « une cartographie historique à plusieurs dimensions ». Et qu'on souligne ou non la disparité temporelle ou nationale des savoir-faire, des rhétoriques, des lieux de production ou d'enseignement, chacun admet que toutes ces conditions semblent bien nécessaires pour que « la pensée scientifique s'universalise dans ses normes, ses thèmes et ses thèses » : « Une discipline qui n'existerait qu'en un point particulier de l'espace et du temps de l'histoire des sciences est une impossibilité. La notion est autant intellectuelle que sociologique » (Galperin, Gayon, 2004, p. 154). Elle témoigne, dans toutes les définitions, d'un effort d'uniformisation tout à fait souligné.

L'élément humain, le dialogue entre pairs n'en sont pas absents, ni même relativisés. Bien au contraire. Ils échappent à la singularité, aujourd'hui désuète, de la relation dogmatique entre un « maître » et son « disciple » pour manifester, par le contrôle mutuel, l'évaluation ou le jeu des controverses, la vitalité d'une « cité savante » (Bachelard, 1970, p. 33), jalouse de ses prérogatives et de son libre examen. L'interaction de ce qu'on appelle désormais une « communauté communicationnelle » s'accroît rapidement avec la standardisation des programmes et des méthodes, ou la convergence des intérêts collectifs lors des congrès internationaux. Pour peu, dit-on, qu'un secteur de la recherche s'individualise, le partage des anticipations va progressivement monter en généralité, susciter l'émulation et l'identité d'un groupe professionnel, la notoriété des uns et le suivisme des autres. L'architecture de la

discipline prend ainsi forme réticulaire. Sa consécration participe indistinctement de l'échange accru en interne et de la reconnaissance publique. L'intégration des chercheurs, par l'apprentissage d'un métier, la compétence sectorielle ou même le sentiment d'appartenance à une sorte de « collègue invisible »<sup>1</sup> qui entretiendrait un rapport immanent à la vérité, est au cœur de sa reproduction.

La formation d'un consensus par voie argumentative est un critère souvent rappelé lorsqu'on parle des disciplines. « Un des traits marquants de la spécialisation », écrivait déjà Bachelard (1965, p. 14 et 4),

« c'est qu'elle est un succès de la société des savants. [...] L'évidente nécessité de l'existence inter-subjective de la science débarrasse la philosophie des sciences de toute problématique individuelle. Ici l'individualité doit être mise entre guillemets ».

Même les sociologues qui devraient, de prime abord, donner la priorité aux facteurs structurels de la fabrication des connaissances, qui sont comme la face visible de « l'immatriculation des savoirs dans une signalétique générale » (Boutier, Passeron, Revel, 2006, p. 8), donnent parfois la préférence à cet « esprit de corps ». Dans son cours publié sur la *Science de la science*, daté de 2000-2001, Pierre Bourdieu privilégiait ainsi l'ensemble régulateur des mécanismes d'inculcation qui caractérisent l'*Homo academicus* :

« La discipline est définie par la possession d'un capital collectif de méthodes et de concepts spécialisés dont la maîtrise constitue le droit d'entrée tacite ou implicite dans le champ. Elle produit un "transcendental historique", l'habitus disciplinaire comme système de schèmes de perception et d'appréciation (la discipline incorporée agissant comme censure) » (Bourdieu, 2001, p. 129).

Qu'entendre ici par ce « transcendantal » ? Peut-être, dans une perspective kantienne (*ibid.*, p. 155 et suiv.), une certaine configuration d'époque faisant office de condition de possibilité, de pré-requis pour la scientificité d'une démarche, ou la forme sociale impliquée et agréée dans tout discours à prétention objective ? Peu importe ici. Bourdieu ajoute qu'un même habitus disciplinaire se traduit par une unité de « style », une façon de voir le monde, de le comprendre et de le dire.

La notion de « style » renvoie à des stéréotypes inquestionnés, à des présupposés communs acquis et validés lors de la formation des professionnels. Le mot, devenu commun en histoire des sciences (cf. Cremaschi, Dascal, 1998, p. 242-246), n'est pas sans évoquer l'« éthos de la science », expression forgée en 1942 par Robert Merton pour désigner un ensemble de normes intériorisées qui, telles le désintéressement, l'universalisme ou le doute méthodique, exercent une force stabilisatrice du système scientifique et garantissent, du même coup, la rationalité des recherches personnelles, l'accroissement des connaissances et la compatibilité des énoncés. Mais l'« éthos de la science » relève de l'idéal (cf. Martin, 2000 : chap. 2) et du respect consenti de celui « qui joue le jeu » quand le « style » de Bourdieu se présente comme le prédicat dissimulé, « inconscient », d'un sujet collectif socialement institué sous forme *disciplinaire*. L'investissement individuel ajoute à sa valeur sans en modifier les propriétés ni, vraisemblablement, l'espace pensable des innovations. Il s'agit d'une « légalité spécifique » (Bourdieu, 2001, p. 163) reconduite par l'accord intersubjectif sur ce qui fait sens ou non, et sur la structure socio-cognitive « qui rend possible [sic] les phénomènes tels que les appréhendent les différentes sciences » (*ibid.*, p. 155, 161-165).

<sup>1</sup> L'expression, forgée par Derek de Solla Price et popularisée par Diana Crane, est souvent reprise. Pierre Bourdieu (2002, p. 4) parle du « collègue invisible » des savants. Historiquement, écrivent Charles Galperin et Jean Gayon (2004, p. 53), « une discipline est une sorte de collègue invisible qui structure, à large échelle, ce qui est à une époque considérée comme un secteur de science normale ».

La rationalité de la discussion, du discours argumenté, subissant l'épreuve d'une « coopération conflictuelle mais réglée » dans le cadre reconnu des institutions, des colloques et des systèmes de financement, explique selon Bourdieu (2001, p. 128) que la discipline soit délimitée dans l'espace intellectuel et « donc relativement facile à identifier ». Bourdieu ayant exercé une grande influence sur les « études de science » (*Social Studies of Knowledge*), beaucoup de commentateurs admettent avec lui que l'économie des pratiques qui la qualifie est « facile » à décrire. La discipline est nommée, on peut la situer dans l'organigramme universitaire ; elle figure comme l'« infrastructure » même de la science et fixe, par l'acculturation aux normes, les modèles d'expertise et l'horizon d'attente des spécialistes. On peut donc dire qu'elle s'incarne dans les producteurs autant qu'elle les produit (Lenoir, 1997, p. 47). En somme, le sens commun disciplinaire est la chose du monde académique la mieux partagée.

Un autre trait marquant détermine ses usages récents. Par un mouvement pendulaire familier aux historiens comme aux sociologues des sciences, la force pacificatrice des rituels, de la déontologie, voire même de l'éthique de la controverse réglée « hors de toute violence » (Apel, 1988, p. 157) est aujourd'hui mise en avant et largement documentée contre la vision agonistique, « cynique » dira Bourdieu (2001, p. 152), qui voudrait réduire les échanges entre savants « à la brutalité calculée de rapports de force politiques ». Le mot mérite citation. Car, à trente ans de là, Bourdieu (1976) avait construit toute sa notion du « champ scientifique » sur le présumé inverse, sur la concurrence féroce des écoles, la logique d'appareil et la hiérarchie sociale des disciplines. Le sociologue Bernard-Pierre Lécuyer (1978, p. 326), qui n'en aimait pas l'outrance, identifiait cette conception de la vie scientifique à une « lutte à mort pour conquérir un pouvoir qui s'exerce impitoyablement sans autre légitimité que l'obscurité de la force ».

Effectivement, dans son livre célèbre de 1984, *Homo academicus*, Bourdieu n'était pas loin d'assimiler la « vérité » des sciences humaines à une sorte d'arbitraire socialement accepté, à mi-chemin de la « croyance collective » et d'une autorité d'emprunt. Contre tout principe « d'inter-compréhension » (Apel), il évoquait leur position « doublement dominée », tant vis-à-vis des sciences de la nature que du domaine classique des Humanités. De là, pensait-il, leur allure de « cheval de Troie » dans la « lutte pour l'imposition d'une définition rénovée de la culture légitime » :

« Ce que l'on pourrait appeler l'*effet de science*, typique de la plupart des travaux de sémiologie et de toutes les combinaisons plus ou moins fantasmagoriques des différents lexiques des sciences de l'homme, linguistique et psychanalyse, psychanalyse et économie, etc., qui se sont multipliées, dans les années [19]70, se comprend ainsi comme une tentative de disciplines socialement définies comme doublement négatives (ni littéraires ni scientifiques), pour renverser la situation en inversant les signes ».

Bourdieu situait les sciences de l'Homme, linguistique comprise, à l'intersection des facultés, dans l'entre-deux des savoirs appliqués, « impurs », au niveau certainement disqualifiant pour lui de la géologie (Bourdieu, 1984, p. 90, 159-160). J'en défère le cas à l'avis des intéressés.

Mais il me semble que la multiplication des travaux historiques après 1980, et dont témoigne la création de nos sociétés savantes, a puisé dans cette interpellation critique une partie de ses motivations. Les études qui s'ensuivirent sont de grande importance. Par une dialectique subtile, elles ont notamment arbitré les prétentions naguère exclusives des « études de science », qu'elles misent avec Bourdieu sur la dichotomie « dominants/dominés » et la guerre de tranchées ou, de manière plus irénique, sur le code d'honneur et la démocratie « communicationnelle » réfrénant les abus de pouvoir. L'explication disciplinaire, en effet, tolère ces deux lectures. Par exemple, un épisode de controverse, comme notre vie scientifique en est tissée et comme l'histoire nous en

montre tant d'illustrations, ne se développe qu'en relation à un terrain d'entente préalable. Il permet, par ce seul enjeu, la clarification des acquis et « questions vives », la mise à plat d'un différend, sans exclure, bien sûr, les manifestations les plus triviales de l'intérêt personnel, de la mauvaise foi ou des querelles de voisinage. Rivalité et consensus vont souvent de pair.

On constate surtout, sur maints exemples historiques, que l'uniformité du cursus et des diplômes réduit le conflit ancien, récurrent, des facultés classiques. La structure des départements dans l'enseignement supérieur – universités, grandes écoles ou fondations privées –, tend à coordonner les études, à les régulariser. L'historien n'est donc appelé à céder ni aux élégances du temps, ni aux perplexités de la polémique. La différenciation horizontale, disons topologique, des disciplines dessine un plan d'ensemble. Elle amoindrit d'autant le choc présumé des deux, ou trois, « cultures », savante, sociétale ou littéraire (Lepenies, 1990). Une même distribution va les associer sans les confondre. On peut les dire complémentaires. Et plutôt que de les soumettre à une hiérarchie rigide, dont tout indique la variabilité à l'échelle même de la génération, les remaniements et lignes de partage des objets et des programmes sont dorénavant réinterprétés, tant par les historiens que par les sociologues, dans les termes adaptatifs des « niches institutionnelles ». Le pluralisme n'en dit pas la stratification presque intemporelle, tout au plus l'encombrement (cf. Lenoir, 1997, p. 57 ; Gundlach, 2006, p. 73 ; Fabiani, 2006, p. 25). Pour se maintenir, le modèle des disciplines ne s'absorbe pas tout entier dans une économie des *places* fixées d'origine par l'offre universitaire. Il s'équilibre et trouve sa cohérence par sa mobilité (cf. Hagstrom, 1972), l'innovation intellectuelle tolérant et même supposant l'« hybridation des rôles » où Joseph ben-David (1991, 1<sup>ère</sup> partie) voyait la source de spécialités nouvelles (psychanalyse, « psychologie scientifique », etc.). Il forme ainsi un cadre de référence pour les carrières de la recherche et affecte pareillement toutes les facultés, de droit, de médecine, de lettres et sciences humaines, voire de théologie<sup>2</sup>.

#### UNE LOGIQUE DE SCIENTIFISATION

Il existe néanmoins des tendances lourdes qui le spécifient. En fait, une logique croissante de *scientifisation* subsume tous ces domaines. Comme le rappelle Irmline Veit-Brause (2001, p. 33) sur l'exemple allemand, la discipline historique a pu passer au XIX<sup>e</sup> siècle pour l'« Autre de la science », sa face adverse. Elle n'en sacrifiait pas moins aux règles d'induction, d'objectivité ou d'impartialité en vigueur dans le camp opposé, c'est-à-dire parmi les naturalistes. L'histoire construisait donc son image propre en référence à son environnement professionnel. Cette considération me paraît riche d'aperçus. Elle vaut pour l'ensemble du champ d'enquête qui, sous des appellations variées – « sciences morales et politiques », sciences « humanitaires et sociales », sciences de l'« esprit » ou de « l'humanité » –, va s'émanciper progressivement de ses premières tutelles et réclamer son inscription dans l'espace des savoirs reçus et reconnus.

Quelle qu'en soit la dominante fondatrice – philologique en Allemagne (Werner, 2006), juridique en Espagne (Richard, 2008), naturaliste et philosophique en France, etc. –, le régime disciplinaire des sciences qui ont l'homme pour objet en vient à se confondre avec le canon rationnel des connaissances positives. C'est pourquoi Michel Foucault (1969, p. 233) proposait d'appeler *disciplines*

<sup>2</sup> En Suisse, l'Université catholique de Fribourg accueillait peu après son ouverture en 1899 une chaire d'économie politique et d'études sociales d'orientation apologétique repoussant pareillement le libéralisme et le socialisme (Zürcher, 1997, p. 117 et suiv.).

« des ensembles d'énoncés qui *empruntent* leur organisation à des modèles scientifiques, qui tendent à la cohérence et à la démonstrativité, qui sont reçus, institutionnalisés, transmis et parfois enseignés *comme des sciences* ».

J'insiste sur cette notion d'emprunt et ce mimétisme. Par transfert ou simple normalisation pédagogique, la critique rationnelle ou la réflexivité ont gagné l'univers, jadis cloisonné, des Humanités. Issu, dit-on, du seul champ scientifique, le régime disciplinaire s'est, de fait, élargi aux domaines les plus variés qui se réclament des normes culturelles des sciences. Il n'est donc plus temps d'opposer la finesse de l'érudition à l'esprit de géométrie pour faire, à la manière de Renan (1995, p. 253), l'« apologie » de la philologie. Comme le remarquait le philosophe Edmond Goblot (1922, p. 161), l'important n'est pas d'accentuer le contraste entre la sphère mentale et le monde des phénomènes physiques mais bien d'« abattre la cloison qui sépare, dans les Universités, la Faculté des Lettres de la Faculté des Sciences » :

« Il faut de l'esprit de finesse même en géométrie et de l'esprit de géométrie même en morale. La psychologie est devenue une science positive et même expérimentale. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains la nommaient déjà "histoire naturelle de l'âme". Les autres sciences morales et politiques, réintégrées par A. Comte dans le domaine de la science positive sous le nom de *sociologie*, sont maintenant traitées comme des sciences naturelles ».

Le passage au disciplinaire favorise l'ouverture des études littéraires, prises pour exemple, aux sciences sociales, à l'histoire, à la multicontextualisation, en leur conférant le prestige de la modernité ou même de l'« avant-gardisme ». Bourdieu (1984, p. 166) n'hésitait guère à écrire que la vieille philologie avait été « brutalement renvoyée au Cabinet des antiques par la linguistique ». Bien d'autres filières émergentes – la « gestion » (cf. Bouilloud, Lecuyer, 1994), la « sexologie » (Castel, 2007), la « science politique » (Favre, 1995), les STAPS [sciences et techniques des activités physiques et sportives] ou les « sciences de l'information et de la communication » (Boure, 2002 ; cf. aussi Georgakakis, 1995) – ont tenté récemment, par le même biais, d'opérer leur conversion à la scientificité. Comme il ne s'agit d'aucune manière d'en tester ici la validité ou, comme on dit aujourd'hui la « robustesse » (!), par rapport à d'autres types de discours qui, tels la « médiologie » (souvent citée : cf. Bourdieu, 2001, p. 128 ; Fabiani, 2006, p. 25), n'ont pas su s'inscrire dans cette conjoncture favorable ni recevoir des institutions concernées leur brevet d'aptitude, il importe de souligner que ce magistère disciplinaire a les défauts de ses qualités.

La discipline n'est pas seulement un *fait* taxinomique ou des matières d'enseignement. Au-delà des divisions bureaucratiques, c'est une *valeur*. Sa juridiction épistémologique démarque le langage des sciences. Son descriptif surdétermine, si nécessaire, l'écart dorénavant creusé entre centre et périphérie, entre spécialistes et profanes. Ainsi, la « science politique » définit sa compétence formelle par opposition à l'exégèse traditionnelle de la « philosophie politique » et au commentaire, purement médiatique, de la « politologie ». Le terme de « discipline », tel qu'il s'est généralisé, implique d'évidence « le repérage des contrôles épistémologiques intérieurs qu'un dispositif scientifique exerce sur lui-même »<sup>3</sup>. L'accès – entendons l'élévation – d'un type de connaissances au rang de discipline universitaire fait donc office de « label » (Favre). Et la « socialisation » des étudiants, qui suppose habileté, maîtrise des protocoles techniques, observance d'un canon appelé à se perpétuer par toutes les formes de connivence et d'anticipation qui stimulent l'opiniâtreté du jeune chercheur, cette socialisation va reproduire le mouvement même de la « croyance collective » qui est au cœur du champ scientifique (Bourdieu, 1976, p. 99). Indice d'une « perte

<sup>3</sup> FOUCAULT, Michel. 1970. « Discussion », *Revue d'histoire des sciences et de leurs applications* 13 (1), p. 61.

d'individuation » croissante avec notre modernité technoscientifique, la « profession repérable » se centre enfin sur le « laboratoire », terme souvent métaphorique en sciences humaines mais seul lieu légitime de production. La recherche indépendante s'en trouve disqualifiée, ou privée de fonction reconnue (Dhombres, 1998, p. 128–129).

Cette familiarité nous trouble. Nous manquons, en sorte, de distance pour en comprendre et l'évolution et les traits processuels. Preuve s'il en est que nous sommes tous « disciplinés ».

#### STANDARDISATION ET « VALEUR » AJOUTÉE

La dignité axiologique du concept de « discipline », sa *valeur* ajoutée, n'a guère échappé à l'histoire présentiste qui confond communément « science » et « discipline ». Nombre d'études contemporaines tiennent pour évidence qu'une science *bien fondée* est une discipline. Elles vont même au-delà d'un constat empirique. Dans une perspective d'épistémologie normative, elles s'efforcent de montrer que la discipline, comme cadre constitutif, est au principe des pratiques et mises en pratiques, de ce qui est transmis et de ce qui est appris, et qu'elle répond du signalement, ou mieux de l'identification, d'un corps de savoirs, fût-il très différent de ses contenus actuels (cf. Hiebert, 1996 ; Groult éd., 2003). Toutes ces études nous persuadent finalement que le soubassement disciplinaire prime la scientificité d'une activité de connaissance. Il en devient la garantie. Et comme, du point de vue lexicographique, le substantif « discipline » est d'ancienne noblesse, il offre en apparence un modèle pérenne pour questionner avec rigueur les origines lointaines de nos sciences modernes (cf. en part. Kelley, 1997). Ainsi, tel auteur analysera l'émergence d'une « discipline » philosophique dans la Grèce présocratique (Laks, 2006) ; tel autre la fondation « disciplinaire » de la théologie scolastique dans l'université parisienne du XIII<sup>e</sup> siècle (Boureau, 2006) ; tel, enfin, y puisera matière à *réhabilitation* de domaines d'études éloignés de nous, que l'historiographie officielle sous-estimait ou peinait à insérer, sinon au titre d'une « préhistoire » inconsciente, dans la trajectoire obligée des progrès à venir (Cunningham, 2002 et 2003).

Semblable procédé donne de droit la priorité à l'inscription disciplinaire du savoir. La « police discursive » dont parlait Foucault (1971, p. 37) ne peut pas être mieux mobilisée. Dès qu'on repère quelques signes de standardisation, le paradigme est sauf. Un plan d'objets distinct, un site fonctionnel, une conceptualisation n'y suffisent pas. L'acte primitif du passage au disciplinaire, suggère-t-on, réside d'abord dans la nomination du domaine, facteur d'identité et bientôt d'autoréférentialité pour les producteurs.

Les histoires disciplinaires, qu'elles concernent la physiologie, la linguistique ou la psychologie, sont spontanément segmentaires (cf. Collini, 1988). Elles ignorent le fait structurel du système moderne de la recherche qui les articule toutes. Ou alors elles affirmeront, comme un préalable peu interrogé, qu'une organisation institutionnelle particulière, née dans l'antiquité la plus reculée, ne diffère pas fondamentalement de celles qui suivront, « voire des nôtres » (Laks, 2006, p. 153) ! Comment mieux suggérer l'homogénéité du point d'origine et du point d'arrivée ? : « Les disciplines ont toujours fait partie de toute organisation du savoir » (Groult éd., 2003, p. 271). Cet amalgame douteux a néanmoins un prix. Outre qu'il nous empêche d'appréhender la dynamique disciplinaire, sinon sous la forme convenue de la répétition des mêmes actes fondateurs, il entraîne les meilleurs historiens à l'arbitraire des reconstructions.

L'histoire érudite, exigeante, de la psychologie est symptomatique d'un semblable chaos. Pour Paul Mengal (2005), le « nouveau champ disciplinaire », attesté par l'enquête lexicale et la matière livresque, prend appui, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, sur l'enseignement humaniste et rationaliste des deux écoles de Marbourg et de Leyde.

Avec la même force de conviction, Fernando Vidal (2006) remarque qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la psychologie est promue au titre de métascience qui ordonne la connaissance de soi et fournit les principaux fondements de l'action et de la pensée. La psychologisation des manières de comprendre l'humain, qui porte les idéaux progressistes des Lumières,

« entraîne également la formation d'un espace conceptuel et social qui définit, non pas une profession de psychologue ni des institutions qui lui seraient réservées, mais une discipline qui rompt avec la *scientia de anima* aristotélicienne et réclame une valeur et une autonomie nouvelles ». (*ibid.*, p. 14)

L'avènement d'une tradition intellectuelle continue antédater alors son homologation universitaire. Mais on note, dès ce moment, que ladite « discipline » s'invente un passé, un « horizon de rétrospection » dirait Sylvain Auroux, une bibliothèque de référence qui fixe ses contours et dont la « fonction instituante » soutient les développements : « À mesure que la discipline prend des formes proto-professionnelles, des personnes qui s'y identifient se chargent d'en faire l'histoire » (Vidal, 2006 : chap. V ; cit., p. 202). Au demeurant, ce processus d'affirmation disciplinaire ne s'achève, concède Fernando Vidal (*ibid.*, p. 15), qu'à un siècle de là, avec la professionnalisation de la psychologie « scientifique » et son établissement universitaire.

Une histoire officielle s'est cristallisée autour de la prééminence de l'enseignement de la psychologie en Allemagne et du rôle attractif des grands laboratoires expérimentaux de Wilhelm Wundt et Emil Kraepelin à Leipzig après 1875. Par un paradoxe déconcertant, Horst Gundlach a pourtant contredit en 2006 cette *success story*, en montrant qu'il convenait de distinguer strictement en Allemagne une « science » psychologique de haut standard et une sous-« discipline » universitaire de profil bas, portant le même nom, mais qui n'était en réalité qu'une propédeutique imposée notamment aux futurs enseignants du secondaire, aux philosophes et, jusqu'en 1861, aux médecins. Dominée par les philosophes, la discipline en question ne formait aucun psychologue, n'offrait aucun profil de carrière. Elle resta une matière ancillaire et dévaluée, depuis sa création en 1824 jusqu'à la Première guerre mondiale.

La psychologie nous renvoyait une image significative, presque un archétype, du processus de *disciplinarisation* des savoirs, elle n'en offre pas même l'approximation. Cette tension essentielle ruinerait, si elle se trouvait avérée par d'autres travaux, tous les schémas conventionnels. Finalement, la *science* psychologique allemande s'est développée hors de ses frontières « disciplinaires » pour trouver asile dans des laboratoires de physique (Fechner) et de physiologie (Helmholtz). Et quand elle se greffait, par nécessité, avec la philosophie, la coopération tournait court, les étudiants formés à la méthode expérimentale se trouvant à la croisée de deux mondes inconciliables (Gundlach, 2006 et 2010).

Ces quelques exemples tirés de l'historiographie la plus actuelle de la psychologie paraissent révélateurs de nos incertitudes communes touchant ces questions de chronologie, de nomenclature ou de simple représentation du fait disciplinaire. Les « savoirs linguistiques » ou les « sciences du langage » nous présentent semblables difficultés. À peine individualisés dans les classements administratifs du XIX<sup>e</sup> siècle, lesquels procèdent par emboîtement, ramification ou escalier, on les dira, selon les cas, millénaires (la grammaire, cf. Auroux, 1990, p. 67-68), ou « jeunes » (la pragmatique, cf. Armengaud, 1985, p. 3), quoique toujours longuement préparés et hétérogènes<sup>4</sup>. D'autre manière, quand Raymond Schawb intitule l'un des chapitres de la *Renaissance orientale*, « Naissance de la linguistique », il semble faire de la rupture entre

<sup>4</sup> Cf. sur l'exemple de la pragmatique, Armengaud, *ibid.* ; Nerlich, Clarke, 1998 ; et le dossier de varia de *HEL* 20/1, 1998, présenté par S. Auroux, « Où naît la pragmatique ? ».

l'érudition philologique et l'ontologie religieuse ou poétique du langage l'acte fondateur d'une « discipline rigoureusement spécialisée », dont Max Müller sera le porte-voix (Schawb, 1950, p. 203). Il semble difficile de décider, à sa lecture, s'il désigne par ce mot la linguistique ou la mythologie comparée. On constate néanmoins qu'à sa suite, l'orientalisme passe pour le creuset des sciences humaines modernes. Et malgré son évidente pluralité de buts, d'objets, de lieux de production, etc., l'orientalisme, ainsi rénové par la Société de Calcutta et Sylvestre de Sacy, est couramment présenté aujourd'hui comme une « discipline scientifique » (Mangold, 2008, p. 109). Dans une perspective historiographique pleinement assumée, en dirait-on autant de l'*Aryanisme*, son pendant nordiciste ? Comme le remarque finement Edward Said (1980, p. 66),

« parler d'une spécialisation scientifique comme d'un "domaine" géographique est, dans le cas de l'orientalisme, bien révélateur, puisque personne ne va imaginer un domaine symétrique, l'"occidentalisme" ».

L'application du terme « discipline » à semblable « interthématicité », prolixe et rassembleuse, s'avère performative. Comme le notait Christian Puech dans l'introduction du numéro thématique de la revue *Langages* consacré à l'histoire de la sémiologie, « en se projetant dans une discipline qui les engloberait et qu'elles fonderaient à la fois, les théories du langage réfléchissent leur consistance disciplinaire et construisent la configuration culturelle d'ensemble dans laquelle elles veulent ou croient prendre place » (Puech, 1992, p. 5). Ces remarques sont très judicieuses. La « discipline », je l'ai dit, souligne la scientificité d'un domaine, d'une école, voire d'une attitude mentale (le fameux « regard » du géographe, l'« œil sociologique », etc.). Projetée dans le passé, et décontextualisée par le fait, la qualification de « discipline » en acquiert à bon compte statut et valeur de point fixe. La notion n'en est pas pour autant plus claire et mieux distinguée. Les justifications de ce dispositif l'ont à tort assimilé avec l'histoire même.

#### DES MOTS SANS LA CHOSE

Je constate d'abord, comme un signe négatif mais non moins signifiant, que ni le mot ni le concept de « discipline », tel que nous l'entendons, n'apparaissent jamais dans les publications savantes du grand XIX<sup>e</sup> siècle. N'étant pas germaniste, j'ignore si l'acception moderne s'en répand dans la littérature allemande. Mais sur un corpus scientifique suivi, et qui s'est étoffé au fil des années, je n'en trouve aucune attestation obvie. La « discipline » se peut rencontrer, bien sûr, au détour d'une page que je n'aurai pas lue. C'est la limite de la méthode par échantillonnage. Toutefois, l'absence ou la rareté de ses occurrences, notamment dans les textes à caractère programmatique rédigés en français ou en anglais, restent instructives. Conformément à un usage ancien, le mot paraît dans quelques dictionnaires de langue du XIX<sup>e</sup> siècle en synonyme de « doctrine » ou d'instruction et évoque le « dressage » auquel s'astreint le « disciple » dans une relation éducative. Il implique aussi la rectitude d'esprit et l'observance des règles. Dans ce sens, aujourd'hui figuré, l'expression peut se retrouver sous la plume savante. Ainsi, Renan (1995, p. 189) parle de la « sévère discipline de l'esprit » exigée du travail intellectuel ; Eugène Dally (1880, p. 421) juge que le positivisme contemporain « ne donne en aucune façon l'image d'une discipline mentale quelconque » ; pour Grégoire Wyruboff (1880, p. 358), la science « doit être une discipline intellectuelle, non la satisfaction de la curiosité de quelques amateurs » ; etc. J'insiste sur ce point. La sémantique « disciplinaire » suggérée ne concerne aucun contenu spécifique mais les dispositions requises pour faire œuvre savante. C'est pourquoi Charles Letourneau (1884, p. 5) avertit que la sociologie « ne saurait devenir une science sans se soumettre à la discipline qui fonde et régit toute science ».



De même, le substantif « chercheur », si bien associé aujourd'hui à une image professionnelle et précisément disciplinaire, collective et normée, ne prend forme identitaire qu'avec le XX<sup>e</sup> siècle. Le XIX<sup>e</sup> siècle connaît le « savant » comme type social distinct, auquel peuvent se substituer, selon la démarche d'étude soulignée, l'« investigateur », l'« expérimentateur », le « travailleur scientifique ». Le « professeur » et l'« observateur » sont des mieux partagés mais le plus souvent un spécialiste est désigné par la science correspondante. On est ainsi philologue, anthropologiste ou zootechnicien. La faiblesse des termes génériques est à proportion de leur représentativité. Si le mot « scientist » paraît en anglais vers 1840<sup>5</sup>, son acception états-unienne se restreint longtemps à l'homme de science indépendant qui poursuit une investigation abstraite pour l'« amour de la vérité ». Il dispose de moyens propres ou mène croisade pour un engagement financier et universitaire conséquent de l'État. Par opposition à cette figure minorée, aussi rare qu'idéale, le professionnel (« professional ») s'identifie à une science lucrative, entrepreneuriale, utile. Il fait commerce de ses compétences auprès de compagnies minières ou tire profit d'une pratique chimique, médicale ou naturaliste. Il augmente ses gains par des conférences populaires et toute forme d'expertise. S'il existe donc des hommes de science (« men of science ») et des laboratoires privés inscrits dans l'économie globale des échanges de services, les États-Unis du XIX<sup>e</sup> siècle méconnaissent le rôle du « scientifique professionnel » (Lucier, 2009).

Ce n'est pas dire, pour autant, que le terme « chercheur » soit un néologisme tardif. Depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle, on désigne par ce mot une classe d'hérétiques, les *Seekers*, qui cherchaient librement le sens des Écritures sans s'affilier à une Église. Les dictionnaires de langue l'ont toujours pris en mauvaise part et rares furent les auteurs singuliers des Lumières qui, comme Louis Bourguet ou Charles Bonnet, l'assimileront positivement à l'observateur des choses spirituelles (Ratcliff, Buscaglia, 1997). Ce contexte théologique récurrent explique sans doute les étranges renversements qui en affectent l'usage au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, par exemple, l'anthropologue Paul Topinard (1877, p. 490) oppose les croyants et les « chercheurs dont la règle de conduite doit être le libre examen ». Mais les connotations négatives percent en bien des pages qui fustigent « ces chercheurs impatients, qui ne veulent pas attendre la direction d'une science plus avancée que celle du temps présent » (Huxley, 1868, préface de l'éd. Française, IX). Le « chercheur » du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsqu'il se présente rarement sous la plume, n'est pas encore le maître de son art. Renan qualifie Anquetil-Duperron de « patient et zélé chercheur », avant d'ajouter que n'étant pas philologue, ses travaux ont dû être « radicalement réformés » (Renan, 1995, p. 191). De manière toute métaphorique pour nous, Guillaume Capus (1890, p. 251) évoque « le chercheur de documents scientifiques », Arsène Darmesteter (1883, p. 1242) cette « armée sans cesse grandissante de chercheurs et de savants » qui enrichissent de jour en jour les études de philologie romane.

Aussi bien, nous avons les mots sans avoir la chose. En esquivant les questions de terminologie de cet ordre, les historiens des sciences humaines en particulier confondent souvent la « discipline » avec le paradigme, la spécialité, l'institution ou la tradition de recherche. C'est toutefois prendre l'effet pour la cause, le problème pour sa solution, le *processus* pour le fait nécessaire et acquis. Rien ne prouve en effet que la « science » à l'ancienne en soit l'anticipation, que la figure de l'érudit « savant » annonce le « chercheur », que la structure et la hiérarchie des savoirs légitimes se confirment d'étape en étape. Autrement dit, la *discipline* n'est pas un bon module d'expérience pour l'historien. Plutôt que d'y voir le prisme figé au travers duquel sont

<sup>5</sup> Le terme fut forgé par William Whewell, à titre stratégique, pour donner au public une image unitaire de la communauté intellectuelle rassemblée par la British Association for the Advancement of Science et... prévenir ses critiques (Kjærsgaard, 2002, p. 260).

pensées des dynamiques hétérogènes (reconnaissance académique, professionnalisation, standardisation du mode opératoire, de la bibliothèque de référence, des expertises), il convient d'interroger l'économie globale de la connaissance en prenant pour hypothèse qu'avant la « disciplinarisation », il n'y avait pas rien.

Le « Régime disciplinaire » des sciences instituées est censé se mettre en place à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle pour atteindre sa « maturité » (!) dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (Shinn, Ragouet, 2005, p. 166 ; Heilbron, 2006, p. 205, 264, 278, 324). Rudolph Stichweh (1991, 1992) en a construit une théorie systémique, auto-organisationnelle<sup>6</sup>, dont les variables sont scrupuleusement pondérées. Mais sa périodisation, qui là encore associe la genèse de la science moderne à la transition des Lumières et du XIX<sup>e</sup> siècle, se ressent du tropisme national allemand avec une nette prépondérance du milieu universitaire. Cette généralisation partielle paraît condamner toutes les autres expériences nationales à de simples « décalages temporels » dans l'expression d'un même « type idéal » d'organisation (Stichweh, 1991, p. 21 et 185, note 6) ; cf. Blanckaert, 2006, p. 138 et suiv.). Or il en est, en réalité, du « régime disciplinaire » de la recherche comme des « disciplines scolaires », dont la création ne remonte guère en deçà de l'entre-deux-guerres, quand on les croit aussi vieilles que l'école.

En France, comme l'a montré André Chervel (1988), les réformes de l'enseignement de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle visent au développement, à la « gymnastique » de l'esprit plutôt qu'à l'inculcation de notions élémentaires ou techniques vulgarisées. C'est ce qui distingue l'*élève* scolarisé, en phase active de socialisation, de l'*étudiant*, la pédagogie ne se confondant pas avec la transmission d'un savoir sophistiqué. Elle concerne en fait l'acquisition d'une culture commune et l'apprentissage du jugement, de la circonspection. Cette *discipline* intellectuelle fondée sur des capacités générales peine à se conjuguer au pluriel. Et si le mot paraît si tardivement dans l'enseignement secondaire, note André Chervel (*ibid.*, p. 63-64), il convient du reste de remarquer que

« jusqu'en 1880, jusqu'en 1902 même, il n'y a pour l'Université qu'une seule façon de former les esprits, qu'une seule "discipline", au sens fort du terme : les humanités classiques. Une éducation qui serait foncièrement mathématique ou scientifique ne saurait être, avant le début du XX<sup>e</sup> siècle, pleinement reconnue comme une véritable formation de l'esprit ».

Il ne suffit donc pas d'affirmer que la science nous révèle le monde. Il faut encore que la courbe de son mouvement s'inscrive dans la cohérence du champ disciplinaire reçu et que les sciences « particularistes » se transforment, pour la conscience, en « sciences morales ». Avec la même option, Alfred Fouillée (1890) milite pour des « humanités scientifiques », Émile Durkheim pour la « scientisation des humanités ».

Les moyens divergent mais les tendances utilitaires et passives de l'enseignement scientifique sont encore réputées abaisser le niveau des études universitaires. La science divisée doit faire partie d'un tout. « Séparées des considérations morales, sociales et philosophiques », ajoute encore Fouillée (1890, p. 290), « l'histoire, la géographie, la linguistique, sont encore des sciences matérielles, tout comme la physique ou la géologie ». On parle alors de « démoralisation » (*ibid.*, p. 299), d'une nouvelle barbarie et bientôt, avec Brunetière (1895) de la « banqueroute de la science », impropre à dissiper le mystère des origines et des fins de l'humanité. La loi de l'histoire n'a trouvé aucune réponse et « ni l'anthropologie, ni l'ethnographie, ni la linguistique ne nous en donneront non plus jamais une à la question de savoir *ce que nous sommes* » (*ibid.*, p. 100). Plaidant pour des « humanités réalistes » dans son cours de 1904-1913 destiné aux agrégatifs de lettres, Durkheim mise à l'inverse sur le

<sup>6</sup> Elle est indexée sur la théorie des systèmes de Niklas Luhmann.

« dépaysement » et souligne « l'irréductible complexité et diversité » de la « chose » humaine, vecteur d'humilité et d'étonnement au cœur de la « culture générale » scolaire (Sachs, 2007, p. 468). Toutes ces prises de parti varient du plus au moins l'encadrement proprement « disciplinaire », axiologique, de la science par la société. Cette valeur symbolique attachée au terme « discipline » se perd seulement dans l'entre-deux-guerres au profit des rubriques, désormais neutralisées, d'un enseignement standard. « C'est assez dire », conclut André Chervel (1988, p. 64) « combien est récent le terme que nous utilisons aujourd'hui »...

### L'UNITÉ DE LA SCIENCE À L'ÂGE DU SPÉCIALISME

Pour mettre un semblant d'ordre dans des questions qui, quoique chronologiques, dessinent en creux la condition disciplinaire, il convient de revenir un instant sur les manifestes scientifiques qui forment l'armature théorique des savoirs du XIX<sup>e</sup> siècle. En objectivant ses critères, la sociologie tient pour peu d'intérêt la manière dont les savants du siècle positif conçoivent leur travail, ce qui fait « science » ou non pour eux, leur imaginaire. Une épistémologie soupçonneuse y verrait, presque au sens marxiste, une idéologie ou une « philosophie spontanée des savants » (Althusser), une conscience fautive et intéressée à sa méconnaissance. J'estime, au contraire, comme un argument fonctionnaliste, que la vision des sciences, leur définition et tous les codes prescriptifs qui les régissent sont d'utiles indicateurs d'un état des « mentalités scientifiques ». Il faut réinscrire dans le champ scientifique ces dimensions symboliques méconnues des analyses purement contextuelles et dont la valeur signalétique n'échappait pas à l'histoire intellectuelle d'antan. J'en prendrai pour exemples quelques temps forts autour de la spécialisation et de la production de l'objet. Tous dessinent, pour paraphraser Jacques Rancière (1973, p. 31), et cette fois en relief, « la figure des *conditions d'impossibilité* » d'un discours disciplinaire assumé comme tel.

« La discipline circonscrit et renonce » écrivait Judith Schlanger (1992, p. 292). Pour avoir prise sur le réel, elle doit se fixer des bornes sans succomber au rêve totalisant, holistique, de l'encyclopédisme hégélien. Il n'est pas sûr, pourtant, que le savant du XIX<sup>e</sup> siècle, acquis au spécialisme, n'en fût pas persuadé. Lors des cours donnés à l'École normale en 1795, Louis Daubenton professe déjà que la culture de plusieurs sciences à la fois relève d'une « curiosité indiscrete », d'une « sorte de libertinage d'esprit, qui fait qu'on ne les approfondit pas » (Daubenton, 2006, p. 422). Et Xavier Bichat apporte bientôt sa caution physiologique à ce verdict d'expérience : un homme ne peut exceller en tout. C'est un problème de distribution des forces.

« L'universalité des connaissances dans le même individu est une chimère : elle répugne aux lois de l'organisation ; et si l'histoire nous offre quelques génies extraordinaires, jetant un égal éclat dans plusieurs sciences, ce sont autant d'exceptions à ces lois » (Bichat, 1973, p. 98).

La coopération des intelligences est alors requise et, réciproquement, le *spécialisme* devient une évidence pratique, un fait nécessaire et acquis. Ce discours partisan permet aux « savants » dits « spéciaux » de se compter et de se reconnaître. Ensemble, ils forment une « encyclopédie vivante », ainsi qu'on appelle l'Institut rénové.

Le vocabulaire du spécialisme, cause et effet du partage des travaux et de l'agrandissement du cercle des connaissances humaines est parfaitement enregistré au XIX<sup>e</sup> siècle. Les vulgarisateurs, surpris par la technicité nouvelle des jargons scientifiques, s'en étonnent ou s'en inquiètent. Ils n'en mesurent ni l'opportunité ni la tendance centripète. Le polygraphe Ludwig Büchner (1886, p. 101-102) traite ainsi le spécialiste de « bousilleur » dont la science même trahit l'ignorance crasse :

« Je crois ne pas m'exprimer d'une façon trop mordante en disant qu'il existe des savants illustres qui sont là sans avoir été jamais surpassés dans leur *spécialité*, mais

qui *en dehors* de cette dernière méritent d'être désignés comme demi-«idiots». [...] Mais alors il en résulte cette conséquence frappante, c'est que très souvent le reproche de demi-culture s'applique le mieux précisément à ceux qui sont le plus facilement et le plus lestement prêts à le formuler ».

Alfred Fouillée, le psychologue des idées-forces, parle lui aussi du « vice actuel qu'on désigne par le mot barbare de particularisme ou de spécialisme », lequel mènerait l'enseignement des sciences isolées à une « seconde tour de Babel » (Fouillée, 1890, p. 287 et 297).

Or, il est bien entendu que l'étude des faits particuliers pousse les savants à l'isolement. Cependant, comme nous l'expliquent tant de textes, ce n'est qu'une phase transitoire, analytique, laquelle prélude à de plus grandes synthèses. La liaison des sciences dans le « système scientifique » est déjà annoncée par Condorcet (1998, p. 307) :

« On pourrait craindre encore l'espèce de rivalité qui règne entre les sciences. Il est de l'intérêt de la vérité qu'elles se réunissent toutes, parce qu'il n'en est pas une seule qui ne tienne à toutes les autres parties du système scientifique par une dépendance plus ou moins immédiate. Il n'en est pas une où l'on puisse rompre la chaîne sans nuire aux deux portions que l'on aurait séparées ».

Toutes les classifications du XIX<sup>e</sup> siècle voudront rapprocher les sciences par groupes affines, selon leurs « rapports naturels » ou leur gradation, les distinguer sans les écarter, les partager en branches, en départements ou en provinces du savoir, sans rompre leur enchaînement. L'unité de la science n'est pas même soupçonnée à l'heure du spécialisme. La division des tâches n'est qu'un moyen d'atteindre à l'intimité des choses, de diviser pour mieux régner. La nature est homogène, la science se doit de l'être. La conscience collective peut s'émouvoir d'une fragmentation du travail préjudiciable à l'intelligibilité des phénomènes, le fait demeure, peu contesté. En 1837, le professeur du Muséum Étienne Geoffroy Saint-Hilaire pourfend le dualisme cartésien qui voudrait excepter le principe psychique des lois ordinaires de la physiologie. L'univers est un, il n'a pas d'extériorité et la science y puise directement son programme d'examen :

« Comment n'arriverait-on point à essayer de comprendre, dans une comparaison unitaire, tous les points les plus délicats des actions humaines, quand c'est le vœu des premiers penseurs sur la nature des choses ? Entendez l'un d'eux, dans sa vive conviction, le célèbre Balzac, gourmander l'humanité, y employant comme truchement son *Louis-Lambert*, ce puissant génie révélateur des faits mystiques. Balzac lui met dans la bouche ces paroles retentissantes dirigées contre l'esprit mesquin qui porte à couper en petits morceaux des totalités d'organe, pour en déduire d'autres et de bien insignifiantes proportions dans le poids et la longueur de ces parties. Je suis, en effet, sympathique à cette vive apostrophe : *la science est une, et vous l'avez partagée !* » (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1837, p. 262-263).

Peut-être voudra-t-on voir dans ce morceau d'éloquence dirigée contre les « entités nominales » et la vision segmentaire de l'activité intellectuelle, l'expression du monisme panthéiste de l'auteur (Cahn, 1962, p. 248), ou on ne sait quelle bouffée de nostalgie passéiste. Mais tout le siècle dit « positif » résonne des mêmes affirmations. La norme épistémologique intériorisée par le savant est à l'opposé des « enceintes mentales » supposées d'une matrice disciplinaire (cf. Fabiani, 2006, p. 26). Elle s'en distingue d'abord par cette ambition globalisante, d'héritage baconien et rationaliste. D'Alembert écrivait que le monde, pour qui l'embrasserait d'un seul coup, serait un « fait unique » et Diderot (1964, p. 189) se représentait la « vaste enceinte des sciences » comme un grand terrain en clair-obscur dont il convenait d'accroître la lumière. À l'époque des grands voyages et de la colonisation, la métaphore est actualisée. La distribution des savoirs emprunte à la géographie sa problématique des « blancs de la carte » dont l'exploration réduira l'incertain. Au final, la mappemonde intellectuelle, riche de tant de vérités, sera couverte des signes de sa reconnaissance.

D'où ces vues prophétiques qui passeraient aujourd'hui pour confusionnisme disciplinaire mais qui ont leur *raison d'être* dans l'épistémologie du temps. « Les sciences de la nature », annonce ainsi Karl Marx (1972, p. 96), « comprendront plus tard aussi bien la science de l'homme, que la science de l'homme englobera les sciences de la nature : il y aura une *seule science* ». La dialectique de l'unité et de la pluralité des sciences, la contradiction entre *division* et *association* des professionnels se trouvent solutionnées par « une coordination éclairée de tous les efforts vers un but commun » (I. Geoffroy Saint-Hilaire, 1837, t. I : VIII). Et ce qui se dit de l'une, s'entend de leur ensemble. Le trésor des connaissances prépare leur alliance, la totalisation d'une réalité mise à plat, capable de parler pour elle-même, « dévoilée » sans autre questionnement.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la systématique des sciences avec leurs embranchements, leurs sections, ordres et genres n'a rien d'un exercice récréatif. D'une part, elle doit hâter le moment des synthèses tant désirées. D'autre part, la mathésiologie doit être le reflet fidèle des choses. Elle doit composer un langage bien fait et l'on sait le soin jaloux qu'attachent tant d'auteurs connus – Ampère, Comte, Cournot, Spencer ou Goblot – à leur ordonnancement. C'est qu'en effet sa fonction légitimatrice est indéniable. L'exercice, assurément, ne manque pas d'arbitraire. Il dépend d'un classement qu'une science ait ou n'ait pas droit à l'existence, à l'image de la psychologie refusée par Comte, admise par Spencer.

Ce qui vaut pour les sciences physiques vaut pareillement pour nos sciences humaines. Car toute « science spéciale » doit correspondre à une découpe sectorielle de la réalité. Il lui faut exciper d'un objet distinct, de méthodes indiscutables et surtout n'empiéter sur le territoire d'aucune autre. Les querelles de voisinage, si fréquentes dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, entre linguistique et anthropologie (Blanckaert, 2007a), entre psychologie et sociologie, plus tard entre sociologie et histoire (Leroux, 1998 ; Lamy, Saint-Martin, 2010), indiquent qu'à peu d'exemples près<sup>7</sup>, les *interdomaines*, les sciences de l'« entre-deux », peinaient à faire valoir leur existence. La physionomie des expressions, la lecture sémiotique des langages corporels, qui préfigure la « communication non verbale avant la lettre », mobilisa l'intérêt de savants prestigieux comme Charles Bell, Darwin, Spencer, Wundt, Pierre Gratiolet, William James, Paolo Mantegazza. Aussi pertinente soit-elle, elle resta pourtant une « science sans nom » et n'accéda pas au club fermé des matières d'enseignement. Sa nature dispersive comme les multiples spécialités concernées, de l'anatomie jusqu'aux arts plastiques, contrariaient sa légitimation. Science traversière, elle ne trouva pas son « lieu » (Drouin-Hans, 1992 et 1995 ; Dupouy, 2007). De même, les sciences humaines tardives ne reconnaissent ni l'« archéo-géologie » proposée par Boucher de Perthes, ni l'« ethno-géographie » que voulait promouvoir le doyen des égyptologues Edme-François Jomard, ni la « bio-sociologie » de Georges Papillault. On sait d'ailleurs que la « psychologie sociale », plus visible, n'en fut pas mieux agréée. Aussi bien, la nomination d'un champ d'études n'est pas le gage d'un statut « scientifique » univoque. Le réalisme présumé de l'objet dicte ses conditions et les savoirs médians passent pour artefacts.

En ce sens, le « savant » à l'ancienne se distingue absolument du « chercheur » qui *construit* son corpus et son mode opératoire en fonction d'une « problématique ». Parmi ses caractéristiques, Bourdieu (2001, p. 103) disait que chaque discipline se différencie par « un principe de construction de la réalité objective irréductible à celui d'une autre discipline - selon la formule de Saussure "le point de vue crée l'objet" ». Depuis les travaux épistémologiques pionniers d'Hélène Metzger et de Ludwig Fleck (Löwy, 1988), le vocabulaire constructiviste de l'*invention* ou de la *création* nous est

<sup>7</sup> La géographie et l'ethnologie à l'ancienne sont souvent apparentées. Cf. Blanckaert, 2004 et les réflexions de Marie-Claire Robic (2004).

familier. La perspective contemporaine n'est plus centrée sur l'objet donné ou l'espace sécable mais sur le projet, la médiation, l'instrumentation, le style technique d'un questionnement, ce que Foucault nommera « problématisation ». Pour le lecteur français, Gaston Bachelard a été sans doute le plus éloquent porte-parole de cette opération de *production* des phénomènes par une science qui, dit-il, ne revient pas à la « nature » mais « suscite » des mondes. Avec le XX<sup>e</sup> siècle, explique-t-il, « commence une pensée scientifique *contre* les sensations », de telle sorte qu'elle soit une « réflexion sur la réflexion » et qu'« on doive construire une théorie de l'objectif *contre* l'objet » (Bachelard, 1970, p. 250). Le « nouvel esprit scientifique » se fonde désormais sur le « projet » (Bachelard, 1966, p. 11 et suiv.), sur une « création des phénomènes par l'homme » (Bachelard, 1970, p. 249).

Or le savant du XIX<sup>e</sup> siècle dit sensiblement l'inverse. « Nous trouvons beau », assure ainsi le préfacier et traducteur de l'*Essai* de Schlegel, Adolphe Mazure, « que les savants résistent aux charmes des hypothèses, afin d'analyser patiemment le champ de la science, de s'en partager les fragments, et de le fertiliser avec un courage intrépide » (Mazure, 1837, XVI). L'invention est suspecte d'esprit de système ou d'aveuglement. Au contraire, le savant « découvre » des faits dont l'analyse donne accès à un ordre plus élevé de généralités. Selon l'anthropologue Armand de Quatrefages, « les sciences naturelles ont pour but, non d'inventer quelque chose, mais de découvrir et de constater ce qui existe, et quiconque se fait une idée de l'immensité de la nature comprendra que cette tâche est bien grande » (*Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* 2<sup>e</sup> s. 11, 1876, p. 225). La rigueur de la science moderne est à ce prix, confirme Renan (1995, p. 254) :

« Elle laisse au vieil *a priori* le chimérique honneur de ne chercher qu'en lui-même son point d'appui ; elle se fait gloire de n'être que l'écho des faits et ne mêler en rien son invention propre dans ses découvertes ».

La désubstantialisation de l'objet, ou l'effort pour le formaliser, que Bachelard ou Benveniste (1966, p. 6-8) opposait à « l'acceptation intégrale du donné », dénote clairement ce passage au disciplinaire qui marque le XX<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, Benveniste affecte d'y voir un surcroît de scientificité alors qu'il ne s'agit, sur la moyenne durée, que d'un changement notoire de paradigme technique<sup>8</sup>. Les sciences des siècles passés, pour ignorer nos catégories ésotériques et nos priorités, n'en conservent pas moins une pleine originalité. C'est d'ailleurs au refus de leur encadrement qu'on prendra la pleine mesure d'œuvres et de pratiques autrefois communes dont l'un des intérêts est de ne pas s'y laisser enfermer. Il est donc important de ne pas surfaire la portée soi-disant « disciplinaire » des écrits pionniers de savants tenus pour les vrais initiateurs de nos modernes sciences humaines. Dans son ouvrage posthume sur *Le Socialisme*, paru en 1928, Émile Durkheim (1992, p. 35) restreint encore la science à « une étude portant sur une portion déterminée du réel qu'il s'agit de connaître et, si possible, de comprendre. Décrire et expliquer ce qui est et ce qui a été, telle est son unique tâche ». Autrement dit, la recherche scientifique n'a pour autre but que de « traduire en langage intelligible » un objet réalisé ou toujours-déjà là.

## DE NOUVEAUX RÈGNES POUR LA NATURE

Dans ce continuum ontologique, savamment découpé, les « sciences humanitaires et sociales » comme les dénomme Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ont eu la plus grande difficulté à s'autonomiser. Elles partagent le même objet, « s'entrecroisent et peuvent

<sup>8</sup> Il semble que l'expression de « sciences constructives », appliquée sélectivement à la physique et à la chimie, commence à être utilisée par Walter Nernst en 1896 (Hiebert, 1996, p. 113).

toujours s'interpréter les unes les autres » (Foucault, 1966, p. 369). Les historiens, en général, prennent l'apparition des néologismes pour une « étape cruciale » du processus de disciplinarisation puisqu'il est reconnu, en retour, que « l'absence de mot correspond à l'absence d'existence même » (Benguigui, Chave, Tripiet, Rivard, 1984, p. 146-147). Cependant, l'apparition du mot « sociologie », attesté dès les années 1780 dans les manuscrits de Sieyès (Guilhaumou, 2006), n'embraye aucune dynamique professionnelle et la première Société de sociologie, créée à Paris dans l'orbite positiviste par Émile Littré en 1872, disparaît après quelques séances. Une étude récente de Johan Heilbron (2009) l'assimile plutôt à un club politique qu'à l'une de ces nombreuses compagnies savantes dont le décompte ferait à tort penser que leur position s'assoit, d'un mouvement continu, depuis la première *Société des Observateurs de l'homme* jusqu'à la consécration universitaire, aussi tardive soit-elle.

On garde une image un peu patrimoniale de nos premières sociétés savantes en linguistique, en ethnologie ou en géographie. C'est un signe fort d'institution de ces domaines et un critère reconnu de *disciplinarisation* (cf. Blanckaert, 1995). Mais leur caractère éphémère, indice de concurrence ou de désintérêt, mérite tout autant notre attention. La durée est un facteur souligné de l'installation des nouvelles spécialités. Or peu de sociétés savantes du premier demi-siècle passent le cap fatidique des révolutions nationales alors que la prospérité des institutions créées après 1850 décline visiblement en fin de siècle. Un autre facteur ajoute à cette considération. La vie associative dans les sciences humaines du XIX<sup>e</sup> siècle se resserre sur un petit nombre d'acteurs. Dès qu'on croise les listes nominatives des membres actifs dans les bureaux et les commissions, on constate que quelques « savants » concentrent les regards en parfaite indisciplinisme. Ils sont dotés d'un fort capital culturel, cumulent quelques honneurs et, sans faire carrière, on les voit publier dans des registres qui nous paraîtraient aujourd'hui incompatibles avec le « style » disciplinaire que désignait Bourdieu. Il semble en sorte que la stratégie d'infiltration paraisse expédiente pour faire vivre au quotidien ces sciences marginalisées.

Le « cas Spencer » n'est pas unique (cf. Becquemont, Mucchielli, 1998). En Angleterre par exemple, James Cowles Prichard, le plus célèbre des anthropologues du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et président de l'*Ethnological Society of London*, est également réputé comme médecin aliéniste [on lui doit le concept de « folie morale »] et comme philologue. Adriano Balbi, célèbre pour son *Atlas des langues*, est un géographe vénitien. Moins connu mais non moins significatif des limites du spécialisme qu'on prétend « disciplinaire », un savant d'envergure comme Alfred Maury, professeur dans la chaire d'histoire et de morale du Collège de France, directeur des Archives nationales, est à la fois géographe, historien des croyances, ethnologue, archéologue et aliéniste. Il participe à toutes les sociétés savantes concernées, s'investit dans leur administration, et marque de son empreinte bien des domaines novateurs. C'est encore à ses compétences de linguiste que font appel les ethnographes de l'école de Philadelphie lorsqu'ils publient l'un des grands manifestes de l'anthropologie polygéniste *Indigenous Races of the Earth* en 1857 (cf. Carroy, Richard éd., 2007). Cette polyvalence s'observera tardivement. Titulaire d'une thèse doctorale sur la taxinomie malacologique, Jean Piaget, zoologiste et biométricien, s'est tourné vers la religion et la philosophie avant d'étudier la psychanalyse à Zurich et la psychologie expérimentale avec Binet. Dans les années 1920, il enseigne la sociologie à l'université de Fribourg puis à Lausanne (Zürcher, 1997, p. 124). Aussi variées soient-elles, les recherches de Piaget, note ainsi Fernando Vidal (2001, p. 4) ont influencé la psychologie et la pédagogie. Lui-même, pourtant, « ne se déclarait ni psychologue ni pédagogue, mais théoricien de la connaissance ».

La multi-appartenance est donc de règle, qu'on s'oriente vers l'archéologie, la linguistique ou la sociologie. Même des spécialités inscrites dans le paysage intellectuel comme l'anthropologie restent fédératives et reproduisent pour elles-

mêmes l'encyclopédisme des connaissances humaines (Blanckaert, 2007b). Les chaires de l'École d'anthropologie de Paris, créée en 1876, comprennent la linguistique ou la préhistoire au titre de leurs premiers cours magistraux, puis la sociologie, la géographie ou la technologie (Legrand, 2000). Promoteur des « sciences de l'humanité », Renan en vient à considérer que la philologie, qui mutualise les ressources de l'archéologie, de l'histoire, de la linguistique, de l'épigraphie, science-reine par certains aspects, « n'a point son but en elle-même » (Renan, 1995, p. 185 et suiv.). Elle doit servir la philosophie, l'esprit de modernité, la connaissance des civilisations. Mais elle n'en est que l'élément, un moyen en vue d'une fin qui lui échappe. Le comparatisme, confirme Gabriel Bergounioux (1994, p. 44) est plombé par les orientations coloniales et utilitaires des enseignements spécialisés.

Dans le tableau des connaissances, obéissant aux classements linnéens, la distinction des sciences « naturelles » qui ont toutes l'homme pour objet, qui rivalisent et se disputent le concours de quelques lettrés, il n'est finalement pas aisé pour les nouveaux entrants d'assurer leur pré-carré. Une stratégie éprouvée revient à créer des catégories taxinomiques inédites de plus large format : les règnes. La zoologie ne dispute pas son règne à la botanique. Voilà le bon modèle. Première en date, l'anthropologie du Muséum de Paris va imposer dans les années 1850 le « règne humain ». L'homme se distingue par tous les attributs de sa vie sociale, morale et religieuse, de l'animal imperfectible. Il fait donc classe à part. À la suite de cette réforme d'ampleur, une série d'emboîtements vont particulariser ses usages. Autrefois baptisé *Règne du verbe* par Pierre Gratiolet, le « Règne du langage » est impatronisé par Friedrich Max Müller comme l'objet propre d'une science naturelle *sui generis*. D'autres innovations suivront le même procédé de différenciation et d'approfondissement. Le catalogue des matières peut se diviser en lui-même sans menacer l'édifice du savoir dans ses bases. Le « règne social » de Durkheim succède au « règne pathologique », au « règne atmosphérique », etc. Le mot de « sociologie », écrit Durkheim en 1903,

« résume et implique tout un ensemble d'idées nouvelles ; c'est à savoir que les faits sociaux sont solidaires les uns des autres et surtout qu'ils doivent être traités comme des phénomènes naturels, soumis à des lois nécessaires [...]. Cette notion de loi naturelle que Comte a eu la gloire d'étendre au règne social en général, il s'agit de la faire pénétrer dans le détail des faits, de l'acclimater dans ces recherches spéciales d'où elle était primitivement absente et où elle ne peut s'introduire sans y déterminer une complète rénovation. C'est là, croyons-nous, la tâche actuelle du sociologue ». (Durkheim, 1975, p. 145)

En 1924, Marcel Mauss expliquera encore devant la Société de psychologie que si l'anthropologie fait le « total » des sciences qui considèrent l'homme comme « être vivant, conscient et sociable », il existe deux « compartiments nouveaux des sciences naturelles » qui le spécifient, deux « règnes spéciaux : le règne de la conscience d'une part, et le règne de la conscience collective et de la collectivité d'autre part » (Mauss, 1983, p. 284). Peu de raisons donc d'opposer la psychologie et la sociologie. Ces deux sciences doivent cohabiter. Elles sont également valides, elles sont dans la nature et suivent la voie tracée par le déterminisme universel. L'« histoire naturelle des sociétés » (*ibid.*, p. 288), une locution enregistrée depuis 1800, retrouve spontanément son actualité en 1924 par l'inertie même de l'effet de champ. Saussure n'était donc pas bon juge en critiquant la « doctrine ridicule » de Max Müller, qui avait pour elle et le bénéfice d'une logique des places et la garantie des meilleurs « savants » contemporains. Il resterait à décider si, finalement, comme j'en ai fait ailleurs le constat sur l'anthropologie de cette période, cette science à l'ancienne n'était pas *trop bien* fondée pour se projeter dans l'avenir, pour se « créer une DIRECTION » (cf. Fehr, 1992, p. 78).



\*  
\*   \*  
\*

Au XIX<sup>e</sup> siècle encore, l'émergence des spécialités, mouvement continu, n'abolit pas la parcimonie du nombre et la faiblesse du recrutement scientifique. Les régulations de l'activité de recherche répondent alors à d'autres impératifs (le contrôle des amateurs sollicités, notamment) et à une découpe gestionnaire de la réalité (par « règnes » ou par strates historiques) qui doit à la fois garantir l'autonomie des sciences et favoriser néanmoins les échanges intellectuels entre rares spécialistes. Les principes du naturalisme, si décriés aujourd'hui, ont favorisé longtemps cette interdépendance en assurant la perméabilité des frontières entre sciences individualisées. Ils ont été aussi, du même coup, un mobile puissant de controverses doctrinales, méthodologiques et institutionnelles sur l'objet, l'extension et la finalité des différents savoirs de l'homme.

L'épistémologie occupe donc une place centrale dans les plaidoyers d'instauration des nouvelles spécialités, tant comme vecteur de consensus que comme mode de différenciation entre sciences rivales. C'est un style de science et de discours dont nous avons partiellement perdu le sens. Creuset tardif du modernisme scientifique, le passage au « disciplinaire » peut en tirer, au moins par contraste, de singuliers éclairages.

#### BIBLIOGRAPHIE

- ALTHUSSER, Louis (1974). *Philosophie et philosophie spontanée des savants (1967)*, Paris, Maspero.
- APPEL, Karl Otto (1988). « Esquisse d'une théorie philosophique des types de rationalité. Le défi d'une critique totale de la raison », *Le Débat* 49, 141-163.
- ARMENGAUD, Françoise (1985). *La Pragmatique*, Paris, Presses universitaires de France.
- AUROUX, Sylvain (1990). *Barbarie et philosophie*, Paris, Presses universitaires de France.
- BACHELARD, Gaston (1965). *L'activité rationaliste de la physique contemporaine*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, Presses universitaires de France.
- BACHELARD, Gaston (1966). *Le nouvel esprit scientifique*, Paris, Presses universitaires de France.
- BACHELARD, Gaston (1970). *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, 7<sup>e</sup> éd., Paris, Vrin.
- BECQUEMONT, Daniel & MUCCHIELLI, Laurent (1998). *Le cas Spencer. Religion, science et politique*, Paris, Presses universitaires de France.
- BEN-DAVID, Joseph (1997). *Éléments d'une sociologie historique des sciences*, Freudenthal, Gad (éd.), trad. Launay, Michelle de et Rothschild, Jean-Pierre, Paris, Presses universitaires de France.
- BENGUIGUI, G. CHAVE, D. TRIPIER & P. RIVARD, P. (1984). « Spécialités naissantes et cristallisation de professions », *Légitimité et légitimation de la science, Cahiers STS* 4, 143-154.
- BENVENISTE, Émile (1966). *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard.
- BERGOUNIOUX, Gabriel (1994). *Aux origines de la linguistique française*, Paris, Pocket.
- BICHAT, Xavier (1973). *Recherches physiologiques sur la vie et la mort (1800)*, Verviers, Gérard & co (Marabout Université).
- BLANCKAERT, Claude (1995). « Fondements disciplinaires de l'anthropologie française au XIX<sup>e</sup> siècle. Perspectives historiographiques », *Frontières disciplinaires, Politix* 29, 31-54.
- BLANCKAERT, Claude (2004). « Géographie et anthropologie : une rencontre nécessaire (XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle) », *Ethnologues et géographes, Ethnologie française* 34/4, 661-669.
- BLANCKAERT, Claude (2006). « La discipline en perspective. Le système des sciences à l'heure du spécialisme (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) », Boutier, Jean, Passeron Jean-Claude & Revel Jacques (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 117-148.
- BLANCKAERT, Claude (2007a). « Un fil d'Ariane dans le labyrinthe des origines... Langues, races et classification ethnologique au XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire des sciences humaines* 17, 137-171.
- BLANCKAERT, Claude (2007b). « Procès ou processus ? L'individualité de l'anthropologie », Pont, Jean-Claude, Freland, Laurent, Padovani, Flavia & Slavinskaia, Lilia (éd.), *Pour comprendre le XIX<sup>e</sup>. Histoire et philosophie des sciences à la fin du siècle*, Florence-Genève, Leo S. Olschki, 381-403.
- BOULLOUD, Jean-Philippe & LÉCUYER, Bernard-Pierre (éd.) (1994). *L'invention de la gestion. Histoire et pratiques*, Paris, L'Harmattan.

- BOURE, Robert (éd.) (2002). *Les origines des sciences de l'information et de la communication. Regards croisés*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- BOURDIEU, Pierre (1976). « Le champ scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales* 2-3, 8-104.
- BOURDIEU, Pierre (1984). *Homo academicus*, Paris, Éditions de Minuit.
- BOURDIEU, Pierre (2001). *Science de la science et réflexivité. Cours du Collège de France 2000-2001*, Paris, Éditions Raisons d'agir.
- BOURDIEU, Pierre (2002). « Discours », *Lettre du département des Sciences de l'homme et de la société* [CNRS] 64, 4-5.
- BOUREAU, Alain (2006). « De l'enquête au soupçon. La fondation de la discipline théologique à l'université de Paris (1200-1350) », Boutier, Jean, Passeron Jean-Claude & Revel Jacques (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 213-228.
- BOUTIER, Jean, PASSERON, Jean-Claude & REVEL, Jacques (2006). « Qu'est-ce qu'une discipline ? », Boutier, Jean, Passeron Jean-Claude & Revel Jacques (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 7-8.
- BRUNETIÈRE, Ferdinand (1895). « Après une visite au Vatican », *Revue des deux Mondes* 127, livraison du 1<sup>er</sup> janvier, 97-118.
- BÜCHNER, Ludwig (1886). *Nature et science. Études, critiques et mémoires. Mis à la portée de tous*. Trad. Lauth, Gustave, Paris-Leipzig, Reinwald-Th. Thomas, vol. 2.
- CAHN, Théophile (1962). *La vie et l'œuvre d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire*, Paris, Presses universitaires de France.
- CAPUS, Guillaume (1890). « Kâfirs-Siahpouches. Réponses au Questionnaire de sociologie et d'ethnographie de la Société », *Bulletins de la Société d'Anthropologie de Paris* 4<sup>e</sup> s. 1, 250-273.
- CARROY, Jacqueline & RICHARD, Nathalie (éd.) (2007). *Alfred Maury, érudit et rêveur. Les sciences de l'homme au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- CASTEL, Pierre-Henri (éd.) (2007). « Sexologie et théories savantes du sexe », *Revue d'histoire des sciences humaines* 17.
- CHERVEL, André. (1988) « L'histoire des disciplines scolaires. Réflexions sur un domaine de recherche », *Histoire de l'éducation* 38, 59-119.
- COLLINI, Stefan (1988). « "Discipline History" and "Intellectual History". Reflections on the Historiography of the Social Sciences in Britain and France », *Revue de Synthèse* 109 (3-4), 387-399.
- CONDORCET, Jean-Antoine-Nicolas Caritat de (1988). *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain (1795) suivi de Fragment sur l'Atlantide*, Pons Alain (éd.), Paris, GF-Flammarion.
- CREMASCHI, Sergio & DASCAL, Marcelo (1998). « Malthus and Ricardo : Two styles for economic theory », *Science in Context* 11 (2), 229-254.
- CUNNINGHAM, Andrew (2002). « The pen and the sword : recovering the disciplinary identity of physiology and anatomy before 1800. I. Old physiology - the pen », *Studies in History and Philosophy of biological and biomedical Sciences* 33 C (4), 631-665.
- CUNNINGHAM, Andrew (2003). « The pen and the sword : recovering the disciplinary identity of physiology and anatomy before 1800. II. Old anatomy - the sword », *Studies in History and Philosophy of biological and biomedical Sciences* 34 C (1), 51-76.
- DALLY, Eugène (1880). « De la place de l'anthropologie dans les sciences. Réponse à M. Wyrouboff », *Revue d'Anthropologie* 2<sup>e</sup> s. 3, 414-423.
- DARMESTER, Arsène (1883). « Cours de littérature française du Moyen Âge et d'histoire de la langue française. Leçon d'ouverture », *Revue internationale de l'enseignement* 6, 1241-1258.
- DAUBENTON, Louis Jean Marie (2006). « Leçons d'histoire naturelle », Guyon, Étienne (éd.), *L'École normale de l'an III. Leçons de physique, de chimie, d'histoire naturelle*, Paris, Éditions Rue d'Ulm-Presses de l'École normale supérieure, 395-572.
- DHOMBRES, Jean (1998). « Une histoire de l'objectivité scientifique et le concept de postérité », Guesnerie, Roger & Hartog, François (éd.), *Des sciences et des techniques : un débat*, Paris, Éditions de l'EHESS (*Cahiers des Annales*, 45), 127-148.
- DIDEROT, Denis (1964). *De l'interprétation de la nature (1753)*, Œuvres philosophiques, Vernière, Paul (éd.), Paris, Garnier Frères.
- DROUIN-HANS, Anne-Marie (1992). « Un objet mal défini dans une science sans nom. La sémiologie du geste au XIX<sup>e</sup> siècle », *Les débuts des sciences de l'homme, Communications* 54, 263-287.
- DROUIN-HANS, Anne-Marie (1995). *La communication non verbale avant la lettre*, Paris, L'Harmattan.
- DUPOUY, Stéphanie (2007). *Le visage au scalpel : l'expression faciale dans l'œil des savants 1750-1880*, thèse de doctorat, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne.

- DURKHEIM, Émile (1975). *Textes. 1. Éléments d'une théorie sociale*, Karady, Victor (éd.), Paris, Éditions de Minuit.
- DURKHEIM, Émile (1992). *Le socialisme. Sa définition, ses débuts. La doctrine saint-simonienne (1928)*, Birnbaum, Pierre (éd.), Paris, Presses universitaires de France.
- FABIANI, Jean-Louis (2006). « À quoi sert la notion de discipline ? », Boutier, Jean, Passeron Jean-Claude & Revel Jacques (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 11-34.
- FAVRE, Pierre (1995). « Retour à la question de l'objet ou faut-il disqualifier la notion de discipline », *Frontières disciplinaires, Politix* 29, 141-157.
- FEHR, Johannes (1992). « "La vie sémiologique de la langue". Esquisse d'une lecture des notes manuscrites de Saussure », *Sémiologie et histoire des théories du langage, Langages* 107, 73-83.
- FOUCAULT, Michel (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel (1969). *L'Archéologie du savoir*, Paris, Gallimard.
- FOUCAULT, Michel (1971). *L'ordre du discours*, Paris, Gallimard.
- FOUILLÉE, Alfred (1890). « L'organisation morale et sociale de l'enseignement. I. Les Humanités scientifiques », *Revue des deux Mondes* 100, 285-317.
- GALPERIN, Charles & GAYON, Jean (2004). « Introduction », *Dynamique des disciplines biologiques, Bulletin d'histoire et d'épistémologie des sciences de la vie* 11/2, 151-155.
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Étienne (1837). « De la nécessité d'embrasser, dans une pensée unitaire, les plus subtiles manifestations de la psychologie et de la physiologie, et des difficultés de la solution de ce problème », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences* 4, 259-263.
- GEOFFROY SAINT-HILAIRE, Isidore (1837). *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisation chez l'homme et les animaux... ou Traité de tératologie*, Bruxelles, Société belge de Librairie, Hauman, Cattoir et Cie.
- GEORGAKAKIS, Didier (1995). « Comment enseigner ce qui ne s'apprend pas. Rationalisations de la "communication de masse" et pratiques pédagogiques en école privée », *Frontières disciplinaires, Politix* 29, 158-185.
- GOBLOT, Edmond (1922). *Le système des sciences. Le vrai, l'intelligible et le réel*, Paris, Armand Colin.
- GROULT, Martine (éd.) (2003). *L'Encyclopédie ou la création des disciplines*, Paris, CNRS Éditions.
- GUILHAUMOU, Jacques (2006). « Sieyès et le non-dit de la sociologie : du mot à la chose », *Revue d'histoire des sciences humaines* 15, 117-134.
- GUNDLACH, Horst (2006). « Psychology as science and as discipline : the case of Germany », *Physis* 43 (1-2), 61-89.
- GUNDLACH, Horst (2010). « Les psychologues allemands et la première guerre mondiale », Chapuis, Élisabeth, Pétard, Jean-Pierre et Plas Régine (éd.), *Les psychologues et les guerres*, Paris, L'Harmattan, 75-91.
- HAGSTROM, W.O. (1972). « The Differentiation of Disciplines », Barnes, Barry (éd.), *Sociology of Science. Selected Readings*, Harmondsworth, Penguin Books, 121-125.
- HEILBRON, Johan (2006). *Naissance de la sociologie (1990)*, Marseille, Agone.
- HEILBRON, Johan (2009). « Sociology and positivism in XIX<sup>th</sup>-century France : the vicissitudes of the Société de sociologie (1872-1874) », *History of the Human Sciences* 22 (4), 30-62.
- HEMPEL, Carl G. (1972). *Eléments d'épistémologie*, trad. Saint-Sernin, Bertrand, Paris, A. Colin.
- HIEBERT, Erwin N. (1996). « Discipline identification in chemistry and physics », *Science in Context* 9/2, 93-119.
- HUXLEY, Thomas Henry (1868). *De la place de l'homme dans la nature*, trad. Dally, Eugène, Paris, J.-B. Baillière & Fils.
- KELLEY, Donald R. (éd.) (1997). *History and the Disciplines. The reclassification of knowledge in early modern Europe*, Rochester, The University of Rochester Press.
- KJÆRGAARD, Peter C. (2002). « Competing Allies : Professionalisation and the hierarchy of science in Victorian Britain », *Centaurus* 44, 248-288.
- KUHN, Thomas S. (1972). *La structure des révolutions scientifiques (1970)*, Paris, Flammarion.
- LAKS, André (2006). « L'émergence d'une discipline. Le cas de la philosophie présocratique », Boutier, Jean, Passeron Jean-Claude & Revel Jacques (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 151-169.
- LAMY, Jérôme & SAINT-MARTIN, Armand (2010). « La frontière comme enjeu. Les Annales et la sociologie », *Revue de Synthèse* 131/1, 99-127.
- LÉCUYER, Bernard-Pierre (1978). « Bilan et perspectives de la sociologie de la science dans les pays occidentaux », *Archives européennes de sociologie* 19/2, 257-336.
- LEGRAND, Olivier (2000). *L'École d'Anthropologie de Paris. Histoire politique d'une institution scientifique 1875-1906*, mémoire de DEA, Paris, EHESS.

- LENOIR, Timothy (1997). *Instituting Science. The Cultural Production of Scientific Disciplines*, Stanford, Stanford University Press.
- LEPENIES, Wolf (1990). *Les trois cultures. Entre science et littérature, l'avènement de la sociologie*, trad. Plard, Henri, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- LEROUX, Robert (1998). *Histoire et sociologie en France. De l'histoire-science à la sociologie durkheimienne*, Paris, Presses universitaires de France.
- LETOURNEAU, Charles (1884). « La sociologie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être », *L'Homme. Journal illustré des sciences anthropologiques* 1, 4-7.
- LÖWY, Ilana (1988). « The scientific roots of constructivist epistemologies : Hélène Metzger and Ludwig Fleck », *Hélène Metzger, Corpus* 8-9, 219-235.
- LUCIER, Paul (2009). « The professional and the scientist in nineteenth-century America », *Isis* 100/4, 699-732.
- MANGOLD, Sabine (2008). « France Allemagne et retour : une discipline née dans l'émulation », Rabault-Feuerhahn, Pascale & Trautmann-Waller, Céline (éd.), *Itinéraires orientalistes entre France et Allemagne, Revue germanique internationale* 7, 109-124.
- MARTIN, Olivier (2000). *Sociologie des sciences*, Paris, Nathan.
- MARX, Karl (1972). *Manuscrits de 1844 (Économie politique et philosophie)*, trad. Bottigelli, Émile, Paris, Éditions sociales.
- MAUSS, Marcel (1983). « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie » (1924), *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, 281-308.
- MAZURE, Adolphe (1837). « Préface du traducteur », Schlegel, Friedrich von, *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens*, Paris, Parent-Desbarres, v-LI.
- MENGAL, Paul (2005). *La naissance de la psychologie*, Paris, L'Harmattan.
- NERLICH, Brigitte & CLARKE David D. (1998). « La pragmatique avant Austin : fait ou fantasme ? », *Histoire, Épistémologie, Langage* XX/2, 107-125.
- PESTRE, Dominique (1995). « Pour une histoire sociale et culturelle des sciences. Nouvelles définitions, nouveaux objets, nouvelles pratiques », *Annales. Histoire, Sciences sociales* 3, 487-522.
- PUECH, Christian (1992). « La "vie sémiologique" », *Sémiologie et histoire des théories du langage, Langages* 107, 5.
- RANCIÈRE, Jacques (1973). *Lire le Capital III*, Paris, Maspéro.
- RATCLIFF, Marc J. & BUSCAGLIA, Marino L. (1997). « Chercheur, observateur et monde savant au XVIII<sup>e</sup> siècle : la recherche scientifique dans l'imaginaire de Charles Bonnet (1720-1793) », *Nuncius. Annali di Storia della Scienza* 12/2, 329-358.
- RENAN, Ernest (1995). *L'Avenir de la science (1890)*, Petit, Annie (éd.), Paris, GF-Flammarion.
- RICHARD, Élodie (2008). *L'Esprit des lois. Droit et sciences sociales à l'Académie royale des sciences morales et politiques d'Espagne (1857-1923)*, thèse de doctorat, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne.
- ROBIC, Marie-Claire (2004). « Rencontres et voisinages de deux disciplines », *Ethnologues et géographes, Ethnologie française* 34/4, 581-590.
- SACHS, Léon (2007). « La scientisation des humanités chez É. Durkheim : une leçon de choses humaniste », Hummel, Pascale & Gabriel, Frédéric (éd.), *La mesure du savoir. Études sur l'appréciation et l'évaluation des savoirs*, Paris, Philologicum, 459-472.
- SAÏD, Edward W. (1980). *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, trad. Malamoud, Catherine, Paris, Seuil.
- SCHLANGER, Judith (1992). « Fondation, nouveauté, limites, mémoire », *Les débuts des sciences de l'homme, Communications* 54, 289-298.
- SCHWAB, Raymond (1950). *La Renaissance orientale*, Paris, Payot.
- SHINN, Terry & RAGOUET, Pascal (2005). *Controverses sur la science. Pour une sociologie transversaliste de l'activité scientifique*, Paris, Raisons d'agir.
- STICHWEH, Rudolf (1991). *Études sur la genèse du système scientifique moderne*, trad. Blaise, Fabienne, Lille, Presses universitaires de Lille.
- STICHWEH, Rudolf (1992). « The Sociology of Scientific Disciplines : On the Genesis and Stability of the Disciplinary Structure of Modern Science », *Science in Context* 5/1; 3-15.
- TOPINARD, Paul (1877). « L'école du Muséum », *Revue d'Anthropologie* 6, 485-492.
- VEIT-BRAUSE, Irmline (2001). « Scientists and the cultural politics of academic disciplines in late XIX<sup>th</sup> century Germany : Emil Du Bois-Reymond and the controversy over the role of the cultural sciences », *History of the Human Sciences* 14/4, 31-56.
- VIDAL, Fernando (2001). *Le sujet et les frontières de la psychologie XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, thèse d'Habilitation à diriger des recherches, Paris, EHESS.
- VIDAL, Fernando (2006). *Les sciences de l'âme XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Honoré Champion.

- WERNER, Michael (2006). « Le moment philologique des sciences historiques allemandes », Boutier, Jean, Passeron Jean-Claude & Revel Jacques (éd.), *Qu'est-ce qu'une discipline ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 171-191.
- WYROUBOFF, Grégoire-Nicolas (1880). « L'influence métaphysique en biologie. L'anthropologie, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être », *La philosophie positive* 2<sup>e</sup> s. 24, 343-360.
- ZÜRCHER, Markus (1997). « La reconstruction d'une tradition oubliée : les débuts précoces de la sociologie en Suisse », Dinh, Diana le (éd.), *L'avènement des sciences sociales comme disciplines académiques XIX-XX<sup>e</sup> siècles*, *Les Annuelles [Lausanne, Éd. Antipodes]* 8, 109-133.